

## LES INFORMATIONS PRATIQUES

### DATES

Lundi et mardi : 20, 21, 27 et 28 novembre 2017

### LIEU

Bureau culturel, Rue de Berne 63, 1201 Genève

### HORAIRES

18.45 h - 21.45 h

12 heures de cours + 1 entretien individuel

### COÛT

CHF 350.- \* / 10% de réduction pour les membres *artos*.

\*Ce cours peut être pris en charge par certaines caisses de chômage. Se renseigner auprès de son conseiller ORP.

### PLUS D'INFOS

+41 21 621 80 60 / 61 / 63

admin@artos-net.ch . www.artos-net.ch

📅 **Inscription jusqu'au 13 novembre 2017**

## LES CONDITIONS

Pour participer à la formation, il est **nécessaire d'être porteur d'un projet**, même s'il n'est qu'esquissé.

L'inscription se fait à l'aide d'un **formulaire** que vous trouverez sur **www.artos-net.ch** à la rubrique *formations/ sensibilisation à la gestion de projets culturels*. Dès réception de la **confirmation d'artos**, envoyée par courrier électronique, votre paiement rendra définitif l'inscription.

En cas d'annulation par *artos*, le montant est remboursé. Pour garantir une bonne qualité d'échange durant le cours, le nombre de participants est limité, la présence est requise tout au long de la formation.

Une **attestation** est délivrée aux participants ayant suivi la totalité de la formation.

## LES FORMATIONS

Depuis sa création en 1996, l'association *artos* contribue au développement des métiers du spectacle et de la culture.

*artos* a initié, en partenariat avec les Universités de Lausanne et Genève, un Diplôme de formation continue en gestion culturelle et a mis sur pied le Brevet fédéral de technicien-ne du spectacle et le CFC de techniscéniste.

*artos* organise aussi plusieurs fois par année une série de cours de formation continue dans les domaines de la gestion et de la technique du spectacle :

- **Communication avec les médias**
- **Point Information : éclairage juridique autour d'une thématique RH**
- **Comptabilité – les éléments essentiels**
- **Droit suisse pour le spectacle vivant**

**Informations détaillées sur le contenu et dates des sessions mises à jour régulièrement sur [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)**

**artos**  
association professionnelle

Avenue de Morges 26 / CH-1004 Lausanne  
T. +41 21 621 80 60 / 61 / 63  
admin@artos-net.ch / www.artos-net.ch

# SENSIBILISATION A LA GESTION DE PROJETS CULTURELS

Novembre 2017 / Genève

**artos**  
association professionnelle

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La mise sur pied et la conduite de projets culturels exigent de tout responsable de **maîtriser des éléments de base** en gestion.

De nos jours, tout se complexifie et pour donner une chance à un projet de se réaliser, il est nécessaire de **maîtriser les rouages administratifs et financiers**. Cette formation courte permet d'accéder à ces canaux indispensables.

Un **dialogue constructif** doit s'établir entre le porteur d'un projet et les différents partenaires artistiques, techniques et financiers.

Ce partenariat se concrétise à travers une définition claire du projet, d'objectifs réalistes et de procédures efficaces.

Une **compréhension des enjeux et des étapes** essentielles d'un projet culturel est nécessaire. Elle permet d'anticiper puis de mettre en œuvre des **processus** et des **moyens adaptés**, en **évitant** un certain nombre d'**écueils** et d'**imprévus**.

## LES THEMES DEVELOPPES

- L'organisation administrative
- La planification
- La répartition des tâches
- Les finances
- Le droit (du travail, les assurances sociales)
- La promotion

## LE PUBLIC CIBLE

Le cours Sensibilisation à la gestion de projets culturels s'adresse à des **personnes qui souhaitent développer des projets culturels de petite et moyenne taille à but non lucratif dans les arts vivants** (budget jusqu'à Fr. 50'000.-). Il permet d'identifier le contexte d'un projet, les ressources à mettre en œuvre et d'acquérir des outils simples de gestion.

## L'INTERVENANTE

Barbara Giongo, chargée de production et de diffusion au sein de la Cie L'Alakran.

Elle est au bénéfice d'une vaste expérience dans le domaine des arts vivants.

## L'INVITEE

Virginie Keller, cheffe du Service culturel de la ville de Genève.

Elle apportera son éclairage en matière de subventions.

## DEUX VOLETS : THEORIE ET PRATIQUE

### ☉ Théorie (12h)

**Introduction à l'élaboration, à la mise sur pied et à la conduite d'un projet :**

#### **Définition du projet (2h)**

*Première étape* : définir le projet et le situer dans le contexte culturel. Evaluer sa faisabilité, estimer son coût, repérer les partenaires potentiels, prévoir un cadre juridique.

#### **Mise en place du projet (4h)**

*Deuxième étape* : rédiger le projet dans le détail, planifier son développement et sa gestion (budget, administration, promotion). Recherche de financements et prévoir la promotion du projet.

#### **Réalisation et suivi du projet (6h)**

*Troisième étape* : réaliser concrètement le projet. Assurer le suivi administratif (comptabilité, contrats liés à l'engagement du personnel, assurances sociales) et promotionnel. Adapter l'ambition du projet au fil de son évolution et de son financement. Enfin, établir des comptes et une évaluation finale.

### ☉ Pratique (1h)

**Entretien autour du projet personnel :**

contexte, évaluation, mise en place d'une stratégie. L'entretien personnelle se fixe lors du cours et a lieu à l'issue de celui-ci.

NOS REMERCIEMENTS AU BUREAU CULTUREL GENEVE  
POUR LA MISE A DISPOSITION DES LOCAUX.